



Concours d'accès à la Grande Ecole du
Groupe Institut Supérieur de Commerce et
d'Administration des Entreprises

Les éléments du corrigé MGE 2014
ECT
CAS : Cas Prêt-A-porter Chikabaprix S.A

DOSSIER 1 : MANAGEMENT

1. Quel type de système de production était utilisé par l'entreprise CHIKABAPRIX SA avant 2013 ? quel type est utilisé depuis 2013 ? Evaluer cette situation du changement de système de production.

- ☞ système de production avant 2013 : production sur commande
- ☞ système de production depuis 2013 : production à flux pousser (anticipation de la demande et alimenter le stock d'avance)
- ☞ Evaluation : le changement est une décision pertinente car il va permettre à la société de s'adapter à son environnement.

2. Quels sont les facteurs qui ont poussé les gestionnaires à modifier le système de gestion de production en janvier 2013 ? ont avaient-ils raison d'adopter ce nouveau système ? justifier.

Deux facteurs essentiels : répondre à l'augmentation de la demande sans mettre trop de pression sur le système de production pour ne pas générer les anomalies et le stress.

Et comme on est capable d'anticiper d'avance les commandes des clients grâce à l'effet d'expérience cela améliore les chances de réussite du système de production par le stock

3. Quelles sont les conséquences du nouveau système sur la motivation et la qualité de vie au travail ?

Le niveau de motivation dépend de la manière selon laquelle le personnel aperçoit ce changement.

- ☞ Si le changement engendre une baisse de pression et du stress cela peut favoriser la motivation ;
- ☞ Par contre, si le changement s'accompagne d'un licenciement et l'exécution des tâches répétitives ennuyeuses cela peut démotiver le personnel

4. La demande prévisionnelle du modèle ABC pour les 6 prochaines périodes de 2 mois est comme suite :

Période	1	2	3	4	5	6
	Jan-fév	Mars-avril	Mai-juin	Juil-Août	Sep-Oct	Nov-déc
Demande (unités)	400	380	470	530	610	500

Etant donné qu'un employé travaille 176 heures par mois, que chaque unité produite requiert 20 heures de traitement et que l'on ne peut pas planifier de temps supplémentaire, combien d'employés seront requis durant la période où la demande est la plus forte ?

Nombre de personne : $(610 * 20) / (176 * 2) = 35$ personnes

Thème : Comptabilité générale et analytique

Dossier 1 : Comptabilité Générale

Le responsable comptable et financier de la société **Chikabaprix** vous confie les deux travaux suivants concernant l'exercice 2013, lesquels sont rigoureusement indépendants. L'exercice comptable coïncide avec l'année civile et **le taux de TVA applicable est de 20%**.

Ce dossier se présente sous forme suivant :

1^{er} travail : Opérations courantes

2^{ème} Travail : Travaux d'inventaire

1^{er} travail : Opérations courantes

La société **Chikabaprix** vous transmet un certain nombre d'opérations relatives au mois d'avril qui n'ont pas encore été comptabilisées

Travail à faire :

Procéder à l'enregistrement au journal des opérations du mois d'avril 2013

- ✓ **01/04** : Reçu facture N°25 du fournisseur Benamar pour des matières premières. Brut HT 60 000 DH. Remise 10% escompte 2%, port HT 1 800 Dhs, TVA sur port 14%. L'entreprise a déjà versé un acompte de 12 000 DH. Règlement le 25 Avril.
- ✓ **03/04** : Souscription d'un contrat de crédit-bail pour un véhicule utilitaire dont les caractéristiques sont les suivantes : coût du véhicule : 300 000 DH HT durée du contrat de crédit-bail : 4ans. L'entreprise verse un dépôt de garantie de 44 000 DH (non soumis à la TVA) et s'engage à verser 48 mensualités de 6 000 DH HT. TVA 20%. Le tout est réglé par chèque. La première mensualité est réglée avec le versement du dépôt de garantie.
- ✓ **05/04** : encaissement de l'annuité d'emprunt correspondant à un prêt consenti à un de nos salariés le 5 avril 2011. Ce prêt de 60.000 DH au taux d'intérêt de 3% est remboursé sur 4ans par amortissements constants.
Les annuités sont payables à terme échu le 5 avril de chaque année. Faire abstraction de la TVA.
- ✓ **06/04** : Achat de fournitures non stockables au fournisseur japonais KODO, pour un montant de 850000 ¥ (yen japonais).
Le cours est de 0.093 DH pour 1¥ et le règlement doit intervenir le 30 avril.

- ✓ **09/04** : facture d'avoir N°3A de Benamar consécutive à notre réclamation. Elle comprend le retour d'un lot de matières premières. Brut HT 18 000 DH
- ✓ **24/04** : règlement de la TVA due au trésor Public au titre du mois de mars 42 150 DH par chèque bancaire.
- ✓ **25/04** : Régulé le montant dû au fournisseur Benamar par chèque.
- ✓ **30/04** : Régulé le fournisseur japonais. Cours du ¥ 0,096 DH par virement bancaire.

Journal :

01/04/2013			
6121	Achat de MP	54 000	
34552	Etat, TVAR/Charges	10 584	
61425	Transport/ achat	1 800	
34552	Etat, TVAR/Charges	252	
4411	Fournisseurs		53 556
3411	Fournisseurs – avances et acomptes		12 000
7386	versés sur commandes d'exploitation		
	Escomptes obtenus		1 080
	Facture n°25 : (1) Règlement 25/04		
03/04/2013			
2486	Dépôts et cautionnements versés	44 000	
6132	Redevances de crédit-bail	6 000	
35552	Etat, TVAR/Charges	1 200	
5141	Banques		51 200
	Chèque n°...		
05/04/2013			
5141	Banques	16 350	
2441	Prêts au personnel : 60 000/4		15 000
7381	Intérêts et produits assimilés : 60 000*3/4*3%		1 350
	Avis de crédit n°...		
06/04/2013			
61251	Achats de fournitures non stockables : 850 000*0.093	79 050	
4411	Fournisseur		79 050
	0.093 DH pour 1¥ Règlement 30/04		
09/04/2013			
7386	Escomptes obtenus	324	
4411	Fournisseurs	19 051,20	
6121	Achat de MP		16 200
34552	Etat, TVAR/Charges		3 175,20
	Facture Avoir n° A3 : (2)		

4456 5141	Etat TVA due Avis de débit n°...	24/04/2013 Banques	42 150	42 150
4411	Fournisseur (solde de la dette 53 556 – 19 021.50) Chèque n°...	24/04/2013 Banques	34 534,5	34 534,5
4411 6331 5141	Fournisseur Perte de change : 850 000 * (0.096-0.093) Virement bancaire n°	24/04/2013 Banques : 850 000 * 0.096	79 050 2 550	81 600

(1) : Facture doit n°25	
MB	60 000
Remise (10%)	6 000
NC	54 000
Escompte (2%)	1 080
NF	52 920
TVA/NF (20%)	10 584
Port	1 800
TVA/port (14%)	252
acompte	12 000
NAP	53 556

(2) : Facture avoir n°3A	
MB	18 000
Remise (10%)	1 800
NC	16 200
Escompte (2%)	324
NF	15 876
TVA/NF (20%)	3 175,20
NAC	19 051,20

2^{ème} Travail : TRAVAUX D'INVENTAIRE

On vous charge de finaliser les régularisations de fin d'exercice 2013 de l'entreprise Chikabaprix. Dans cette perspective, on vous communique les différents éléments suivants à examiner.

A- Immobilisations :

L'entreprise a acquis et mis en service le 1 juillet 2010 un matériel destiné à réduire le niveau acoustique des installations. Ce matériel est susceptible de faire l'objet d'un amortissement dégressif. Prix catalogue brut de 54 000 DH HT, frais d'installation 6 000 DH HT.

L'entreprise a considéré que la dépréciation justifiée sur le plan économique est de type linéaire sur 5 ans, mais elle a souhaité bénéficier des avantages de l'amortissement dégressif avec le dispositif dérogatoire

a. Calculer le coût d'acquisition du matériel fourni ;

Coût d'acquisition = prix d'achat + frais accessoires = 54 000 + 6 000 = 60 000

b. Compléter le tableau d'amortissement complet de ce matériel fourni en annexe A ;
Les coefficients en vigueur pour l'amortissement dégressif sont :

Durée de vie	Coefficient
De 3 ans à 4 ans	1,5
De 5ans à 6ans	2
Au-delà de 6ans	3

ANNEXE A (A rendre avec la copie)
Tableau d'amortissement du matériel)

Date	Amortissement linéaire		Amortissement dégressif					Amortissement dérogatoire	
	Amort	VNA	Base amortissable	Taux d'amort	Amort	Cumul Amort	VNA	Dotation	Reprise
31/12/2010	6000	54000	60000	40,00%	12000	12000	48000	6000	
31/12/2011	12000	42000	48000	40,00%	19200	19200	28800	7200	
31/12/2012	12000	30000	28800	40,00%	11520	11520	17280		480
31/12/2013	12000	18000	17280	40,00%	6912	6912	10368		5088
31/12/2014	12000	6000	10368	200/3%	6912	6912	3456		5088
31/12/2015	6000	0	3456	100,00%	3456	3456	0		2544

c. Procéder aux enregistrements comptables nécessaires au 31/12/2013.

31/12/2013			
6193 28332	Dotations d'exploitation aux amortissements des immobilisations corporelles Amortissements du matériel et outillage	12 000	12 000
31/12/2013			
1351 75941	Provisions pour amortissement dérogatoires Reprises sur amortissements dérogatoires	5088	5088

B- Comptabiliser les autres écritures d'inventaire relatives :

1. Créances douteuses :

La situation des créances anciennement douteuses vous est communiquée en annexe B. Nous apprenons par ailleurs que le recouvrement de la créance de Cherradi (se trouvant au niveau de l'annexe B) est incertain (sa créance s'élève à 48 000 DH TTC).

Travail à faire :

1- Compléter l'état des créances figurant sur l'annexe B.

ANNEXE B : Etat des créances douteuses au 31 décembre 2013

Clients	Situation 2012		Situation 2013					TVA due	
	Créances TTC	Provision	Règlements Exercice 2013	observation	provision	Ajustements			Créances irrécouvrables (TTC)
						Dotation	Reprise		
Hamou	50 830	21 250	12 000	La dépréciation doit être portée à 50% du solde	(50830-12000)/1.2 *50% = 16 179,17		21 250-16 179,17 =5 070,83		
Zguendi	94 000	23 580	27 500	Ce client est totalement insolvable.	0		23 580	94 000-27500 = 66 500	11 083,33
Cherradi				La perte probable est estimée à 40%	48 000/1,2*40% =16 000	16 000			

2- Enregistrer les écritures à comptabiliser au 31 décembre 2013.

31/12/2013				
3942 7196	Provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés	28650,83		28 650,83
	Reprises sur provisions pour dépréciation de l'actif circulant			
	Reprise sur provision des créances : clt Hamou et Zguendi 5 070,83 + 23 580			
31/12/2013				
6182 4455 3424	Pertes sur créances irrécouvrables Etat TVA facturée	55 416,67 11 083,33		66 500
	Clients douteux ou litigieux			
	Constatation de la perte de la créance du clt Zguendi			
31/12/2013				
3424 3421	Clients douteux ou litigieux	48 000		48 000
	clients			
	Reclassement de la créance du Clt Cherradi			
31/12/2013				
6196	DEP pour dépréciation de l'actif circulant	16 000		16 000
	Provisions pour dépréciation des clients et comptes rattachés			
	Provision clt Cherradi			

2. Autre régularisations :

On vous communique ci-dessous les opérations n'ayant pas encore fait l'objet d'un traitement comptable fin 2013.

- L'entreprise a souscrit un contrat de maintenance pour le matériel informatique (Montant régler 15 000 DH HT). Ce contrat couvre la période du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014.
- Un achat de matières premières a été effectué auprès d'un fournisseur américain le 11 mars 2013 pour 3 500 \$. la dette n'a toujours pas été réglée à fin 2013.

Dates	Cours (dollar en DH)
11 Mars13	7,365
31 décembre 13	7,637

Travail à faire :

Enregistrer les écritures d'inventaire relatives aux opérations ci-dessus.

3491 61335	31/12/2013 Charges constatées d'avance Maintenance Charges constatées d'avance : 15 000* 8/12	10 000	10 000
4411 3702	31/12/2013 Augmentation des dettes circulantes Fournisseur Ecart de conversion actif qui nécessite une provision dans la mesure où il représente une perte de change latente (probable) 3 500 * (7,637-7,365)	952	952
6393 4506	31/12/2013 Dotations aux provisions pour risques et charges financières Provisions pour pertes de change Dotation financière pour perte de change	952	952

3. Emprunt :

Pour financer ses investissements l'entreprise a souscrit le 15 Octobre 2013 un emprunt de 500 000 DH remboursable sur 3 ans par annuités constantes taux d'intérêt annuel : 9%

➤ Travail à faire :

1. Déterminer le montant de l'annuité constante.

$$\text{On a : } 500\,000 = a \times \text{—————}$$

$$\text{Alors : } a = \text{—————} = 197\,527,379$$

2. Compléter le tableau d'amortissement d'emprunt en annexe C.

Echéances	Intérêt	Amortissement	Annuité	Capital restant dû
15 Oct. 2014	45000	152527,379	197527,379	347472,621
15 oct. 2015	31272,536	166254,843	197527,379	181217,778
15 Oct. 2016	16309,600	181217,779	197527,379	0

3. Quelle écriture est-elle nécessaire de comptabiliser le 31 décembre 2013 ? A quel principe comptable cet enregistrement fait-il références ?

Faire abstraction de la TVA

L'application du principe de spécialisation des exercices « les charges et les produits doivent être comptabilisés dans l'exercice qui les concerne ». Dans notre exemple on a un intérêt courus et non échus à payer de : $45\ 000 * 2,5/12 = 9\ 375$ dhs

		31/12/2013		
6311	Intérêts des emprunts et dettes		9 375	
4493	Régularisation des charges	Intérêts courus et non échus à payer		9 375

Dossier2 : Comptabilité analytique

La société CHIKABAPRIX décide de créer un nouveau département chargé de lancer une nouvelle ligne de produits prêt à porter style « oriental ». Le nouveau département envisage de lancer, en 2014, deux modèles M1 et M2. L'étude de marché réalisée par son équipe commerciale et les études techniques ont permis de déterminer les données d'exploitation suivantes :

Produits	M1	M2
Quantités vendues	100	600
Prix de vente unitaire	1000	800
Coût variable unitaire de fabrication	800	300
Coût variable unitaire de distribution	300	100

Les charges fixes totales du nouveau département s'élèveront à 175 000 dh.

Toute la production sera écoulee et les ventes régulières dans le temps. Mme Kamili s'interroge sur la rentabilité prévisionnelle des nouveaux modèles et vous demande de l'assister dans les dossiers suivants :

1. Calculer les résultats analytiques par modèle et le résultat global du nouveau département prévus pour 2014. Les charges fixes seront réparties proportionnellement aux quantités vendues.

Les éléments	M 1		M 2		Total
	Méthode	Montant	Méthode	Montant	
Chiffre d'affaire (CA)	100 * 1000	100 000	600 * 800	480 000	580 000
Coût variable	100 * 1 100	110 000	600 * 400	240 000	350 000
Coût fixe	175 000*100/700	25 000	175 000*600/700	150 000	175 000
Résultat	100000-110000-25000	-35 000	480000-180000-150000	90 000	55 000

2. Les charges fixes totales étant considérées comme des charges communes, établir un tableau d'analyse dans une optique direct-costing en mettant en évidence les marges sur coûts variables de chaque modèle, la marge sur coût variable globale et le résultat prévisionnel global du nouveau département. Commenter les résultats obtenus.

Eléments	M 1	M 2	Total	%
Chiffre d'affaire	100 000	480 000	580 000	100%
Coût variable	110 000	240 000	350 000	60,35%
M/CV	-10 000	240 000	230 000	39,65%
Coût fixes	*****	*****	175 000	***
Résultat	*****	*****	55 000	***

Il faut maintenir le modèle M2 et abandonner le modèle M1 dans la mesure où M 1 dégage une M/cv négative et M 2 une M/cv positive.

3. Compte tenu des résultats obtenus à la question précédente :

- Calcule le seuil de rentabilité global en valeur de l'entreprise.
- Déterminer le point mort.
- Déterminer la marge et l'indice de sécurité.

Données :

- ☞ CA = 580 000 dhs
- ☞ CV = 350 000 dhs
- ☞ CF = 175 000 dhs
- ☞ M/CV = 230 000 dhs
- ☞ Taux de M/cv = 39,65%

Indicateurs	Définitions	Méthode de calcul	Application
seuil de rentabilité : SR	la valeur du chiffre d'affaires à partir de laquelle l'exploitation devient rentable.	$SR = \frac{CF}{T}$ $SR = \frac{CF \times CA}{M/CV}$	$= 441\,304,35$
Point mort (PM) ou la date de réalisation du seuil de rentabilité	C'est la date à partir de laquelle le seuil de rentabilité est atteint	CA → 12 mois SR → X Alors $x = \frac{SR}{CA} \times 12$	$PM = \frac{SR}{CA} \times 12$ $= 9,13 \text{ mois} = 9 \text{ mois et } (0,13 \times 30 \text{ jours}) = 9 \text{ mois et } 4 \text{ jours}$ Date : 4 octobre
Marge de sécurité	La valeur de la baisse acceptable du CA qui n'entraîne pas la perte	$MS = CA - SR$	$= 580\,000 - 441\,304,35$ $= 138\,695,65$
indice de sécurité ou ratio d'efficience	Plus l'indice est élevé, plus la sécurité est importante. Elle exprime donc de façon relative la sécurité de l'entreprise	$IS = \frac{CA - SR}{CA}$	$IS = \frac{138\,695,65}{580\,000} \times 100$ $= 23,91$

4. Mme KAMILI n'est pas satisfaite par les résultats dégagés et souhaite améliorer la rentabilité dégagée par le modèle M1. Elle décide d'augmenter le prix de vente de M1 et de lancer une campagne publicitaire supplémentaire pour ce modèle de 10 000 dh.

- Déterminer le prix de vente de M1 qui permettra à ce modèle de couvrir la totalité de ses charges directes.

$$\text{Prix} > CV + CF \Rightarrow \text{Prix} > 1\,100 + 10\,000/100 \Rightarrow \text{prix} > 1\,100 + 100$$

$$\Rightarrow \text{prix} > 1\,200 \text{ dhs}$$

- Calculer l'impact de cette décision sur le résultat global prévisionnel du nouveau département.

Si on a fixé le prix à 1 200 dhs donc le modèle M1 est neutre sa M/CS = 0 donc le résultat global est tributaire à la performance du modèle M2 : Résultat global = M/CV du modèle M2 – CF = 240 000 – 175 000 = 65 000 => on constate une amélioration de +10 000 (65 000 – 55 000).